EVEL
ONE

Nouvelle Série (20e année N° 83) Décembre 1947

ARCHIVES

DU DIOCÈSE

DE LUÇON

BULLETIN D'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE ET D'ARCHEOLOGIE RELIGIEUSE

Paraissant tous les trois mois

SOMMAIRE

I. CHRONIQUES PAROISSIALES : Canton de Fontenay (suite) : Saint-Médard-des-Prés : Chap. III : Autour du clocher, Ad. Poirier.

II. MELANGES : Pages d'Histoire Religieuse Noirmoutrine (suite), Ferdinand Guillet.

LUÇON
IMPRIMERIE H. REZEAU
—
1947

Abonnement aux ARCHIVES

Vendée et départements limitrophes ..... 85 fr.
Le numéro ..... 25 fr.
A envoyer à M. le Chanoine Coutand, administrateur, 5, rue de l'Ancienne-Brasserie, à Luçon, *C. C. Nantes 608.32.*

REDACTION

Pour tous ce qui concerne la rédaction, s'adresser à : M. le chanoine Poirier, professeur aux Facultés Catholiques de l'Ouest, 3, rue Rabelais, Angers (Maine-et-Loire).

Désormais — et jusqu'à voir — chaque numéro des *Archives* contiendra deux fascicules : l'un consacré aux *Chroniques paroissiales,* l'autre aux *Mélanges.*

Dans quelque temps nous publierons, avec la table des matières, la fin du second volume des *Biographies.*

On cherche à se procurer les toms I. et VIII des *Chroniques paroissiales* de l'abbé Aillery ; les *Annuaires de la Société d'Emulation de la Vendée* 1855, 1881, 1904, 1907, 1908, 1909, 1923 ; les années 1891, 1892, 1893, 1896, 1904, 1908 et 1912 de la *Revue du Bas-Poitou, le Pouillé du diocèse de Luçon* de l'abbé Aillery, *et les cartulaires du Bas-Poitou* de Marchegay. Faire offre à M. le chanoine Poirier, 3, rue Rabelais, Angers.

Pourtant, ayant achevé ses études au Petit Séminaire des Sables en juillet 1862, il était depuis un an au Grand Séminaire de Luçon, lorsqu'y entra son futur prédécesseur.

Ordonné prêtre, le 22 décembre 1866, M. Barbeau fut nommé d'abord (1er janvier 1867) vicaire au Champ-Saint-Père, puis à Barbâtre, où il arriva le 23 mars 1870, et connut deux curés : M. Souchet, qui mourut cinq mois plus tard (26 août) et M. Rainteau (août 1870-décembre 1875). Il quitta l'île en janvier 1873, pour devenir vicaire de Bazoges-en-Pareds. Le 1er novembre 1879, il fut désigné pour la cure de Saint-Benoist-sur-Mer, qu'il occupa durant huit années.

C'est le 13 mars 1887 qu'il fut instaiié comme curé de Saint-Médard, par M. Méchineau, archiprêtre de N.-D. de Fontenay.

La population lui fit un accueil tout à fait favorable. Cela peut s'expliquer d'abord parce qu'elle voyait cesser la pénitence que lui avait imposée l'administration épiscopale ; mais aussi par le fait que le nouveau curé — dont le caractère était aux antipodes de celui de son prédécesseur — avait tout ce qu'il fallait pour rallier l'unanimité des suffrages : doux, affable, d'une bonté qu'on a pu qualifier d'excessive ; d'une bonhomie que teintait — du moins en apparence — une sympathique naïveté (1) ; belle âme éprise de musique et de poésie, le « bon Monsieur » Barbeau s'attacha bien vite à ses paroissiens, qui lui témoignèrent le même attachement. Bref, il fut ce qu'on appelle « le curé d'une unique cure ». Aussi bientôt tout rentra dans l'ordre, et le vicaire général, qui accompagnait Mgr Catteau dans sa première tournée pastorale (1er avril 1892), put-il constater que « la paix, un instant troublée, était revenue dans la paroisse ».

Il put aussi témoigner du zèle et de l'activité du pasteur, en même temps que de la générosité des fidèles. Dès le 30 octobre 1887, « sur la colline, appelée le *Désert*, qui domine Biossais, avait été érigée une statue de la Vierge, de 1 m. 60 de hauteur ». Deux ans plus tard

(1) Certaines de ses allocutions aux nouveaux époux sont demeurées célèbres.

(17 février 1889) (1) « fut inaugurée la chaire. M. le chanoine Ménard — supérieur de l'Institution Saint-Joseph — y donna le premier sermon ». Le 1er avril 1892, Monseigneur l'évêque confirmait un beau groupe de 35 enfants dans une église trop étroite pour contenir la foule des fidèles (2). En mars 1894, une croix hosannière artistement sculptée par un ouvrier du pays, remplaçait l'ancienne. Le 15 mars 1896, « deux belles statues — du Bx Père de Montfort et de S. Antoine de Padoue — furent bénites, dans l'église paroissiale, par M. Hupé, archiprêtre de N.-D. de Fontenay.

La première adoration perpétuelle fut célébrée dans la paroisse le 10 février 1897. Encore une fois « l'église fut trop petite pour la foule qui s'y pressait. A cette occasion, l'église s'enrichit de deux tableaux : N.-D. du Perpétuel Secours et la Sainte Famille ».

La même année on restaurait le calvaire de Biossais (3). En 1899, à la suite d'une mission, un second calvaire fut élevé sur la route de Boisse (4).

« En 1903, M. l'abbé Barbeau fit l'acquisition d'un vitrail qui fut placé dans le chœur du côté Sud. Il représentait — copié sur le célèbre vitrail de Lobin, de Tours, à Thouars — S. Médard donnant le voile à Ste Radegonde. Ainsi les paroissiens eurent désormais sous les yeux l'image de leur saint patron, alors qu'il accomplit l'un des actes les plus illustres de sa vie ».

Ce curé pacifique et débonnaire savait, en certaines circonstances, user de fermeté, surtout lorsqu'il s'agissait de revendiquer les droits de son église. On a conservé la protestation qu'il fit entendre à l'agent du fisc, chargé — à son grand regret — par un gouvernement sectaire, d'inventorier les objets du culte :

---

(1) Voir p. 607, n. 2.

(2) « Le 27 avril 1896, nouvelle visite épiscopale, où furent confirmés 34 enfants. *Comme précédemment*, une escorte de cavaliers alla au-devant de Monseigneur. A l'entrée du bourg un feu de joie fut allumé ; de nombreux arcs de triomphe furent dressés ».

(3) Voir p. 613-614.

(4) Voir *ibid.*, p. 614. La date de *1889* est une coquille.

« Monsieur le sous-inspecteur de l'enregistrement et des domaines.

Gardien de cette église, ainsi que des objets qu'elle renferme ; de cette église pour l'embellissement de laquelle je travaille depuis dix-huit ans afin de la rendre plus chère à mon peuple et moins indigne de l'auguste majesté de Dieu, c'est mon droit et mon devoir, étant curé de cette paroisse, de vous faire une protestation publique. Cédant à la pression officielle, je vous ouvre mon église, sans violence de ma part. Vous pourrez constater aisément, je l'espère, que tout ce que renferme cette église (et l'église elle-même pour la plus grande partie) nous vient des fidèles de la paroisse désireux de travailler à sa reconstruction et à son embellissement. Je puis en dire autant pour ce qui a rapport aux ornements et autres objets du culte conservés dans la sacristie.

J'ajoute que les membres de la fabrique de Saint-Médard, ici présents, s'unissent à moi, ainsi que tous les chrétiens de ma paroisse pour conserver ces biens, aujourd'hui et dans l'avenir, suivant les instructions de nos chefs ecclésiastiques » (1).

Au cours de ce pastorat assez uniforme, il y a lieu de retenir un événement capital, assez rare d'ailleurs dans la vie paroissiale. Depuis vingt-cinq ans M. Barbeau administrait pacifiquement et sagement Saint-Médard. Ses amis et ses fidèles pensèrent — à juste titre — qu'il fallait profiter de la circonstance pour rendre un digne hommage au long dévouement du « bon père Isaïe » et fêter ses noces d'argent.

Cette fête — vraiment splendide — se déroula le 10 avril 1912. Nous empruntons quelques détails au compte rendu qu'en publia alors la *Semaine Catholique* (2).

« Elle fut particulièrement froide et glacée cette journée du 10 avril ; et pour peu que l'on mît le nez dehors, au grand air, on essuyait des bourrasques de giboulées

---

(1) « Après cette protestation — ajoute la note — M. Privat fit un rapide inventaire, accompagné de deux témoins et du curé, qui refusa d'ouvrir le tabernacle et de signer le procès-verbal.

(1) Numéro du 11 mai 1912 (p. 367-370). Article de M. l'abbé Bouquard.

qui vous piquaient la peau comme des pointes d'aiguillon. Mais, mauvais temps ou non, rien n'arrête lorsqu'il s'agit de fêter le curé de Saint-Médard. Aussi bien, à l'heure précise de la messe solennelle, prêtres et fidèles pénétrèrent dans l'église et la remplirent à la faire déborder. Trente prêtres, parmi lesquels je remarque MM. Chevalier, archiprêtre de Notre-Dame de Fontenay ; Gibelin, ancien archiprêtre de Fréjus ; Ménard, supérieur de Saint-Joseph ; Perrotin, chanoine ; MM. Dreneau, Griffon, Lhomme, Gouelleu, R. P. Menay, chanoine régulier, etc., etc. Parmi les fidèles presque autant d'hommes que de femmes, constatation précieuse. Décidément c'est très grande fête à Saint-Médard ; et pasteur et troupeau en éprouvent une légitime fierté et une joie intense.

La messe commence, célébrée par l'heureux jubilaire, jeune prêtre par la souplesse des mouvements et la verte fraîcheur du visage, vieillard par la gravité et la noblesse du maintien sacerdotal. Et ce prêtre est un gâté de la Providence qui l'a fait vivre vingt-cinq ans, heureux et tranquille, dans une paroisse de son goût, avec des paroissiens qu'il aime et dont il est respecté et aimé.

Après l'évangile, sermon du vénérable archiprêtre de Fontenay. Qui ne connaît M. le chanoine Chevalier et qui ne sait qu'il emporte l'universelle sympathie de tous ceux qui l'abordent. Il prend pour thème de son discours ces paroles de Jésus-Christ, Souverain Prêtre : « Je suis la Voie, la Vérité et la Vie » ; il les applique avec bonheur à tous les prêtres en général, à M. Barbeau en particulier, et il termine par ce trait, qui provoque agréablement le sourire du héros de la fête et de toute l'assistance : « Votre curé, mes frères, ne peut avoir qu'un seul défaut — à supposer qu'il en ait un — celui d'être bon à l'excès : *il est si bonhomme !* » Et ce trait, parti, comme une flèche, de l'esprit et du cœur, ne manqua pas, je vous le garantis, de fine... *bonhomie !*

...A la fête religieuse succéda la fête profane, à la réfection de l'âme la réfection nécessaire du corps. Mais, chez nous, de nos agapes fraternelles et de nos délassements légitimes la pensée de Dieu n'est point exclue. Les saines réjouissances sont les seules savoureuses.

Dans la vaste salle de son beau presbytère, le pasteur de Saint-Médard avait dressé une table de quarante couverts. Il tint à bien traiter — c'était le jour — prêtres, amis laïques et membres de sa famille, et il les traita royalement. Et que dire de la pêche miraculeuse — de superbes mulets — apportée de Saint-Gilles par M. Lhomme ?... Mais je ne parle du repas matériel que pour arriver à signaler les récits anecdotiques, édifiants ou gais, les bons mots, les traits d'esprit dont il fut savoureusement assaisonné. Vers et poésies des meilleurs crûs couraient le long des tables et pétillaient plus joyeusement que le champagne doré. Ici l'embarras du chroniqueur est extrême. Il devrait tout citer. Il mettra tout le monde d'accord en ne citant personne et en s'oubliant lui-même. Du moins il ne sera que véridique en affirmant que M. le curé de Saint-Médard fut copieusement, chaleureusement chanté.

Oui, mon cher Monsieur le curé, vous avez été chanté, loué, poétisé, auréolé de la plus aimable façon, vous, avec vos vertus sacerdotales, votre dévouement de pasteur, votre talent de musicien et de poète ; mais vous aussi avec vos petites et bien inoffensives originalités — qui n'en a pas ? — votre parapluie phénoménal, votre houppelande légendaire, votre démarche balancée et précipitée à travers les rues de Fontenay, où les brayes gens que vous rencontrez vous prodiguent sourires et témoignages de respect... que sais-je encore ?...

Et maintenant, mon cher et vénéré jubilaire, à votre cinquantenaire sacerdotal !... »

Nul n'est prophète en son pays ! Cinq mois plus tard, — le 29 septembre — le bon père Isaïe quittait sa paroisse pour se retirer aux Sables-d'Olonne, où il décédait (2 juillet 1916), deux ans après son prédécesseur (1).

Son successeur à Saint-Médard fut M. l'abbé Auguste Rousseau, vicaire de Mouzeuil depuis octobre 1909,

---

(1) Il est regrettable qu'une courte biographie de ce prêtre original n'ait pas été envoyée en son temps à la *Semaine Catholique*. Elle eût été instructive et savoureuse.

après l'avoir été de Saint-Urbain (12 juillet 1903) (1), puis à Beaufou (25 mars 1908). Né à la Petite-Boissière (Deux-Sèvres) le 3 février 1877, il était venu tout enfant à Pouzauges. C'est de là qu'il fut envoyé au Petit Séminaire des Sables. « Puisée aux sources — nous dit sa notice nécrologique (3) — sa foi était très vive. Par sa piété, son application, son sérieux, il devint tout de suite la personnalité du cours et son modèle. Les charges lui venaient comme par enchantement. Nous trouvions qu'il en était bien ainsi. A la fin de notre rhétorique, du consentement de notre vénéré supérieur, M. Geay, nous lui décernâmes le prix Guarin. Muni de cette flatteuse recommandation, il entra avantageusement au Grand Séminaire. Au cours des cinq années qu'il y passa, la piété, l'application, la régularité, ne firent que s'accroître ; le sérieux se teintait seulement d'une légère pointe cérémonieuse et sentencieuse. Nous l'aimions beaucoup et le taquinions un peu : il le prenait bien.

Le sacerdoce venu, ses qualités le désignaient pour des postes qui sans doute les réclamaient. A Saint-Urbain, comme à Beaufou, il fut le vicaire patient et détaché. A Mouzeuil il devait apprendre comment se mène une paroisse de plaine.

Au mois de septembre 1912, M. l'abbé Isaïe Barbeau, curé quelque peu légendaire depuis vingt-cinq ans de Saint-Médard, obtint de se retirer du saint ministère. La succession échut au vicaire de Mouzeuil. Parfaitement accueilli, le jeune curé se sentit heureux et ne prit pas trop garde à la géographie humaine de sa nouvelle paroisse. Au centre, quelques maisons autour du campanile ; à la périphérie deux gros villages, l'un distant de deux kilomètres, et l'autre si près de Fontenay que ses habitants optaient naturellement pour Saint-Jean. A la réflexion la tâche lui apparut pressante. Il fallait attirer à l'église. Doué d'une très belle voix il entreprit l'éducation musicale d'un groupe de jeunes filles. Ce fut pendant cinq ou six ans une réussite merveilleuse. La petite église se remplit. Les exercices de mois de Marie

(1) Il avait été ordonné prêtre le 29 juin précédent.

(2) Par M. le chanoine E. Gadé *(Sem. Cath.*, 1945, p. 400-402).

et du Rosaire étaient suivis par une soixantaine de personnes. Survint, après la guerre 1914-1918, la vague de plaisir et tout fut emporté. On revint pour la pose d'un vitrail en mémoire des enfants de Saint-Médard morts pour la France (1). L'érection d'un chemin de croix — en 1923 — souleva de nouveau l'intérêt. L'année suivante, une mission permit au pasteur de ressaisir son peuple : un très beau calvaire en perpétua le souvenir (2). Puis ce furent des fêtes rehaussées par le concours de la Maîtrise de Saint-Joseph. Le curé de Saint-Médard ressentait un attrait évident pour l'Institution et l'Institution le lui rendait. Bien que leur pasteur ait eu quelque penchant pour la manière forte, bien qu'il poussât la dignité jusqu'à devenir un peu distant, ses paroissiens l'estimèrent et l'aimèrent toujours bien. En réalité, au fond de sa Thébaïde qui se réanimait à certains jours, M. Rousseau satisfaisait ses goûts de solitude et d'action.

A Aubigny — où il sera nommé en juillet 1926 — l'équilibre aura bientôt tendance à se rompre. Après le temps d'euphorie qui accompagne le séjour dans une nouvelle cure, il connaîtra des difficultés qui naîtront plutôt de lui-même que de son entourage. Son tempérament, sourdement miné, va se modifier... A travers tout cela il nourrira des rêves d'apostolat, tracera des ébauches. Par soubresaut il entreprendra même : l'achat d'une maison, future école de garçons ; les essais de formation d'un groupe de jacistes en témoignent. A l'ordinaire il s'enfonce dans la vie intérieure sans, pour autant, négliger les devoirs majeurs de sa charge : séances régulières au confessionnal, préparation solide de ses instructions, visite assidue de ses malades. Les enfants furent, depuis la première heure, l'objet constant de ses préoccupations. Cependant, chez ce grand souffrant, l'activité pastorale était toujours entremêlée de dépressions inquiètes, de doutes lancinants sur l'efficacité de son apostolat. Si bien qu'un jour, sous l'action de l'Es-

(1) 12 avril 1922.

(2) Voir ci-dessus, p. 614. De fait c'est en décembre 1925 (à la suite d'un retour de mission et après le départ de M. Rousseau) que fut restauré le calvaire de Biossais.

prit-Saint, il voulut unir la douleur du corps à celles de l'âme ; il osa demander à Dieu plus de souffrance physique. Son visage — le Seigneur l'ayant pris au mot — fut bientôt atteint, puis rongé par un mal inexorable. L'accès de l'église devenu impossible, la démission s'imposa, puis l'entrée à l'hôpital chirurgical de la Roche. Tout fut ressenti atrocement par la sensibilité exacerbée du malade ; mais tout fut supporté sans plainte, dans le plus grand courage et la plus grande résignation. Chacun en était édifié. Nul ne le fut plus que le jeune successeur, quand, au cours d'une visite qu'il lui faisait, il reçut, en plein cœur, des lèvres défaites du patient, la confidence émouvante : « Je souffre et je meurs pour mes anciens paroissiens ».

Il mourut le 17 juin. Le jeudi 21, en l'église d'Aubigny, eut lieu la cérémonie des obsèques. Les fidèles assistaient celui qui fut pendant dix-neuf ans leur pasteur. Le clergé de la Roche et du voisinage priaient pour le bon confrère. N'eussent été, quelques semaines après la fin de la guerre, les lenteurs de la poste et l'irrégularité des transports, le cours du défunt se fût trouvé là en nombre. Force lui a été de se dédommager dans la prière lointaine.

Mgr Massé, qui, devant la dépouille du cher confrère de cours, devait évoquer tant de souvenirs édifiants, fut arrêté, sur la route même, par un obstacle matériel. M. le chanoine Bodin, dans une improvisation jaillie du cœur, dit les mérites de la vie humble et ardente de M. l'abbé Auguste Rousseau, les délicatesses de son cœur fidèle, la beauté de son sacrifice, la fécondité de ses souffrances unies à celles de Notre-Seigneur. La cérémonie s'acheva dans un saisissement religieux, fruit des plus hautes pensées ! »

Depuis le 29 juillet 1926 jusqu'au 22 février 1932, Saint-Médard eut pour curé M. l'abbé Maximin Vinet, actuellement « prêtre auxiliaire » retiré à Martinet. Né à la Copechagnière, le 11 mai 1887, il fit ses études au Petit Séminaire de Chavagnes. Ordonné prêtre le 13 juillet 1913, il fut d'abord vicaire à l'Ile-d'Elle (27 juillet 1913), puis à Bazoges-en-Paillers (31 mai 1919). C'est de là qu'il vint, à Saint-Médard, remplacer M. Rousseau. Nous avons parlé plus haut de son zèle et de son activité

paroissiale (1). Sa modestie nous permettra de citer en passant le témoignage d'un de ses paroissiens d'alors. « La paroisse, dans l'ensemble, apprécia fort ses manières simples et joviales, qui contrastaient avec l'attitude réservée et quelque peu distante de son prédécesseur. Son dévouement d'ailleurs et son désintéressement étaient évidents. Il lança parmi les jeunes gens une équipe de foot-ball, où il jouait lui-même, comme goal, parfois jusqu'à l'épuisement. Il monta, à Biossais et à Boisse, dans des locaux de fortune, avec des acteurs pleins de bonne volonté, des séances à succès. Quand il quitta Saint-Médard pour le Petit-Bourg-des-Herbiers, ce fut un deuil paroissial. Toute une délégation le conduisit à son nouveau domicile (2) ».

M. l'abbé Emmanuel Cousin, qui lui succéda, ne fit que passer à Saint-Médard. Il était né à Chambretaud le 3 septembre 1896. Ordonné prêtre le 19 février 1922, il fut successivement vicaire à Noirmoutier (19 mars 1922), à Saint-Michel-Mont-Mercure (15 juillet 1922), à Saint-Hilaire-de-Loulay (17 août 1928). Nommé curé de Saint-Médard, le 22 février 1932, il était emporté, le 15 février de l'année suivante, par une courte et foudroyante maladie.

Cette mort inattendue, en pleine jeunesse, lui valut des sympathies qu'il n'avait pas rencontrées tout d'abord, à cause des regrets que son prédécesseur laissait à Saint-Médard ; à cause aussi de son caractère timide et peu communicatif. Aussi la population presque entière se pressait-elle à ses obsèques. Nul doute que, s'il lui eût été donné de vivre quelques années de plus et de s'acclimater à Saint-Médard, la population eût su apprécier son simple dévouement et son zèle discret (1).

---

(1) Voir p. 594.

(2) Le 7 août 1946, M. l'abbé Vinet quitta le Petit-Bourg pour aller occuper la cure de Saint-Mars-des-Prés (paroisse sœur de l'ancien St-Mard-des-Préz). Peu après, — pour raison de santé — il se retirait à Martinet.

(1) Nous avons en vain feuilleté la *Semaine Catholique* pour y trouver sur ce jeune prêtre quelques détails intéressants ; et nous déplorons — une fois de plus — qu'à ceux qui disparaissent du clergé diocésain une plume amie ne

Son successeur — M. l'abbé Léon Ganachaud qui fut nommé le 11 mars 1933 — arrivait de Saint-Jean-de-Monts, où il avait, pendant six ans (1927-1933), vécu auprès de deux curés-doyens — chanoines — qui se suivaient sans se ressembler, mais qui avaient pu — chacun à sa manière — l'instruire et le former (2).

De fait le premier contact avec sa paroisse ne fut pas très heureux. Comme M. Cousin — en dépit des apparences et avec d'autres traits de caractère — c'était, lui aussi, un timide. Pour le bien comprendre il fallait l'avoir connu tout enfant. Avec six de ses compatriotes que leur curé — M. Chateigner — avait envoyés d'un seul coup au Petit Séminaire de Chavagnes, il faisait partie du *groupe* imposant de Saint-Philbert-de-Bouaine (3), pour lequel il avait fallu créer une classe de septième, et qu'on avait confié au « bon Père Routhiau ».

Ce petit corps frêle que surmontait une face mutine, très pâle, aux traits mobiles, tachée de deux grands yeux noirs à fleur de tête, à peine marquée d'un nez minuscule, attira tout de suite l'attention ; ce tempérament vif et enjoué, pétulant et primesautier, amusait les camarades et les professeurs ; on taquinait volontiers Léon pour jouir de ses réparties et parfois de ses boutades.

Dans les basses classes, l'ensemble de ses notes lui avait assigné un rang modeste. Pourtant, dès la quatrième, ce liseur assidu bâtissait de petites narrations, élégamment tournées, que le professeur se plaisait à lire en classe pour l'encourager. Et le *français* fut dès

---

fasse pas toujours l'honneur (ou l'aumône) d'une *notice*, fût-elle brève.

(2) Avant ce poste de... repos relatif, l'abbé Ganachaud — ordonné prêtre le 29 juin 1922 — avait été vicaire à Chambretaud (15 juillet 1922), puis au Boupère (4 août 1923), puis à Saint-Hilaire-de-Talmont (20 novembre 1925), puis à Saint-André-Goule-d'Oie (14 juillet 1926).

Instabilité de caractère ? Incompatibilité d'humeur ? Sensibilité excessive ?... Les natures timides ne sont pas toujours aisées à comprendre, et restent parfois incomprises, surtout quand elles se replient sur elles-mêmes.

(3) L'abbé Léon Ganachaud y était né le 24 mars 1895.

lors son... violon d'Ingres qui le consolait de ses déboires dans les autres disciplines. Il était heureux de figurer parmi les *acteurs* dans les séances dramatiques et — détail curieux — il tenait à jouer les rôles de traîtres, pour lesquels il n'était pas fait mais qu'il rendait assez bien, tout de même...

Que fut-il au Grand Séminaire ? Inégal et éclectique ? Nous le supposons avec vraisemblance, bien qu'aucun de ceux qui l'y ont connu n'ait cru devoir confier ses souvenirs à la *Semaine Catholique*.

Il est certain qu'à Saint-Médard, il ne manqua ni d'activité ni de zèle, au cours des huits années qu'il demeura dans cette paroisse. Mais il y avait chez lui, après des périodes d'espoir et d'action, des moments de dépression, souvent causés par de légers obstacles qu'un autre eût surmontés sans peine. Parfois souriant, aimable, accueillant, parfois s'isolant dans son presbytère... Il convient d'ajouter que les dernières années, en proie à un mal douloureux et implacable, sa santé lui causait de vives inquiétudes.

On a dit qu'au début il avait éprouvé une profonde déception. S'étant imaginé qu'au premier vicaire de Saint-Jean-de-Monts, on ne pouvait manquer de confier une paroisse importante, il était tombé du haut de ses illusions en se voyant attribuer celle de Saint-Médard. La chose est possible (1). Se crut-il desservi ? Avec un tempérament comme le sien, on serait tenté de le croire. On l'eût toutefois bien vite remonté — car il passait facilement d'un extrême à l'autre — en lui faisant observer qu'il se trouvait à proximité d'une cité intellectuelle, où il pourrait se faire des relations et serait à même d'utiliser ses talents littéraires.

---

(1) Je lis pourtant, à la suite des notes rapides qu'il avait rédigées, à ma demande, sur quelques-uns de ses prédécesseurs, ces lignes discrètes et que je crois sincères : « Le 19 mars 1933. M. l'archiprêtre de Notre-Dame procédait à l'installation du nouveau curé. Vicaire à Chambretaud, puis au Boupère, il était, depuis six ans, vicaire à Saint-Jean-de-Monts, quand la confiance de son évêque le désigna pour la cure de Saint-Médard... ».

De fait sa parole facile et ardente, ses nombreuses lectures — toujours poursuivies — donnaient dans ses « bons jours », à sa conversation, à ses instructions, un réel intérêt. « Quelle bonne aubaine, — nous écrit-on — lorsque M. le curé de Saint-Jean l'invitait à parler aux hommes du cercle ! Il lui arriva aussi, à l'occasion d'une *première messe* à Saint-Médard, d'improviser en quelques heures *un très beau sermon* pour suppléer le prédicateur attendu, qui se dérobait *in extremis* ».

Nous pouvons témoigner, d'autre part, de l'intérêt qu'il portait à sa paroisse, au cours de nombreux entretiens que nous eûmes, soit au presbytère, où il accueillait affectueusement son ancien professeur, soit dans les randonnées que nous fîmes, en quête de renseignements, de Biossais à Boisse et jusqu'au port, jusqu'à l'embouchure de la Longève. De plus le dévouement qu'il mit à compulser les anciens registres de catholicité et à transcrire fidèlement de nombreux actes pour nous faciliter notre tâche, nous paraît motiver d'autant plus notre gratitude que de pareils gestes sont rares. Nous tenons à ce que les habitants de Saint-Médard qui liront ces pages — leur histoire — n'ignorent pas ce fait et nous sommes assurés qu'ils en seront reconnaissants à celui qui fut leur curé.

On a vu plus haut (1) que M. Ganachaud, quand il quitta Saint-Médard, fut nommé curé de Thouarsais-Bouildroux (2). Il fut remplacé, le 16 octobre 1941, par M. l'abbé Henri Gauvrit, né au Poiré-sur-Vie, le 4 avril 1905 ; ordonné prêtre le 13 décembre 1931. Vicaire aux Epesses (décembre 1931), puis au Champ-Saint-Père (août 1934), il n'est resté à Saint-Médard qu'un an à peine. Il a été nommé curé de Longèves le 30 septembre 1942, puis de Notre-Dame-de-Monts, le 26 octobre 1945.

---

(1) Page 594.

(2) Ces deux localités qui forment aujourd'hui une seule paroisse étaient séparées avant la Révolution ; elles appartenaient même à deux diocèses différents. Notre-Dame de Thouarsais, qui faisait partie du doyenné de Fontenay, était située dans le diocèse de la Rochelle ; Saint-Martin-du-Bouildroux, de l'archiprêtré de Pareds, dans celui de Luçon. (Voir *Pouillé* de Aillery, p. 86 et 184).

Depuis le 3 octobre 1942, M. l'abbé Emile Mesléard est vicaire-économe de Saint-Médard. Né à Guérande (Loire-Inférieure), le 28 décembre 1877 ; ordonné prêtre le 21 décembre 1901, il fut vicaire à la Boissière-de-Montaigu (1er janvier 1902), à Treize-Vents (12 décembre 1903) ; à la Chaize-le-Vicomte (16 décembre 1905) ; puis curé de la Bretonnière (22 déc. 1912), de Longèves (18 déc. 1921). Démissionnaire en mars 1941, il se retira à Fontenay-le-Comte.

Chapitre IV

Fiefs et domaines

Comme on l'a vu plus haut (1), les comtes de Poitiers, au sortir des incursions normandes — c'est-à-dire vers la fin du IXe siècle — ayant pris possession de la région de Fontenay, en firent leur domaine privé et ne tardèrent pas à le morceler pour en distribuer, à titre de fiefs, soit aux monastères, soit aux seigneurs de leur entourage, des parcelles assez vastes qui furent morcelées à leur tour. C'est ainsi qu'à Saint-Médard il y eut, au début deux fiefs principaux : celui de Boisse et celui de Biossay. Nous allons essayer d'en faire l'histoire.

§ Ier Boisse et ses seigneuries

Boisse, Boësse, Bouësse : telles sont les formes sous lesquelles ce toponyme nous apparaît dans les documents du Moyen-Age et du XVIe siècle. Dans les chartes latines — en particulier dans celle de Guillaume le Grand — (2) il est appelé *Buxam* ou *Buxeam*. Longnon et Dauzat — dans leurs études sur les *Noms de lieu* — font remonter cet adjectif à *buxus*, qui désigne proprement le buis (3). Il est vrai que, si l'on se reporte au dé-

---

(1) Voir p. 564.

(2) Nous reviendrons sur cette charte — qu'il faut dater entre 1014 et 1020 — au chapitre V *(Pièces justificatives)*.

(3) Cf. A. Longnon. Nos 656 et 3030-3033. « Boisse, Boësse, Bouesse, la Bouesse, etc. ». — A. Dauzat, p. 119.

rivé collectif *buisson* — que le parler vendéen nomme *boisson (bouéssan)* —, on apprend de M. Dauzat que l'auteur de la *Chanson de Roland* prononçait également *boisson*, ce terme qui répondait au latin mérovingien *boscione* et dérivait du germanique *bosc*, forme primitive de *bois* (1). De son côté A. Longnon définit *buisson :* « touffe d'arbustes sauvages », et cite parmi les toponymes, à côté de *Buisson* et *Busson, Boisson* et *le Boisson* (2). Il n'est donc pas nécessaire que les *arbustes* qui ont donné leur nom à *Boisse* et à *Boisson* aient tous été des *buis*.

Quoi qu'il en soit de l'espèce végétale — unique ou variée — qui a pu jadis caractériser cette partie du terroir de Saint-Médard, il est certain que *Boisse* fut, dès l'époque gallo-romaine, un *domaine rural*, une *villa*. Ce vaste domaine, que bordait la Vendée, depuis son confluent avec la Longève jusqu'au delà du cimetière actuel, occupait aussi l'espace où s'élèvent maintenant l'église et le bourg ; il s'étendait, au Sud, jusqu'aux vieux chemins qui s'en vont vers Fontaines, la Forêt-Nédeau et Chaix, englobant le *Martrais*, où l'on a retrouvé des ruines romaines (3).

La maison du maître — ou de la maîtresse (4) — se trouvait à proximité de la rivière. On en a vu plus haut la description (5). Elle dut être ruinée, avec ses dépendances, lors des premières invasions barbares.

Il est très probable qu'à la période suivante — wisigothique et franque — le domaine, ayant changé de propriétaire, changea aussi de nom et devint la *Court* (6),

---

(1) *Dictionnaire étymologique* p. 119. Ce n'est qu'au siècle suivant qu'est apparue la forme actuelle, influencée par *buis*.

(2) *Noms de lieu de France*, N^os^ 3107-3110.

(3) Voir ci-dessus, p. 560.

(4) Voir ci-dessus, p. 555-556.

(5) Cf. *ibid.* p. 550-553.

(6) Le fait est même certain. Ce nom apparaît çà et là : (cf. notamment *Chron. par.*, t. XI, p. 169, et ci-dessus, p. 155, note 2). Mais nous ne saurions, pour l'instant, en marquer l'emplacement précis.

Nous pensons, jusqu'à voir que la *Maison noble, l'Hostel*

comme à Biossais (1), à l'Orbrie (2), à Longèves (3), à Montreuil (4), etc.

On y trouve, en tout cas, les principaux éléments qui, d'après Fustel de Coulanges (5), constituaient ce genre de domaine.

« Le *mense domanial* comprenait d'abord la maison du maître, puis, en avant, une cour — *curtis* ou *cortis* —, ordinairement close de tous côtés... Autour de cette cour étaient les dépendances de la maison du maître : cuisine, cellier, granges, écuries, boulangerie, pressoir, avec quelques cabanes pour les serviteurs. Non loin de là une église ou une chapelle ; sur la rivière un moulin ; à proximité un bois... Plus loin c'étaient des champs, des prés, des vignes, cultivés par le travail collectif des tenanciers... ».

Que firent de Boisse les abbés de Maillezais lorsqu'ils furent mis, par Guillaume le Grand, en possession de ce fief ? Cherchèrent-ils à l'exploiter directement, par leurs moines ou « leurs hommes » ? En concédèrent-ils l'exploitation — totale ou partielle, avec le titre — à quelques personnages marquants ?

Y eut-il au début une famille *de Boisse,* titulaire du fief ? Peut-on citer parmi ses membres — vers le milieu du XII[e] siècle — *Pierre de Boisse,* qui fut doyen de Fontenay (6) et *Hugues de Boisse,* qui apparaît plusieurs fois comme témoin dans des chartes en faveur de l'Absie (7) ? Qu'était cet *Olivier de Sire* qui fit don

---

et la *Voûte* sont les dénominations (et les démembrements) ultérieurs de la *Cour* primitive, dont une partie seulement a conservé le nom.

(1) Voir plus loin.

(2) Cf. *Chron. paroiss.* t. XI, p. 596.

(3) Voir *ibid.* p. 61.

(4) Ibid., p. 120-124.

(5) *Hist. des institutions politiques de l'ancienne France,* p. 450, etc.

(6) Voir *Chron. par.,* t. IX, p. 498-499. Il était doyen en 1175. Son nom figure dans plusieurs chartes de l'Absie (cf. *Archives hist. du Poitou,* t. XXV, p. 119-120.

(7) *Ibid.,* p. 124-125.

à cette abbaye de l'île du *Martrai entre les deux Vendées* (1), et son gendre, Beraud de Nalliers (2) qui confirme et accroit cette donation (3) ?

Les descendants de ce Béraud reparaissent au siècle suivant. L'un d'eux, « homme lige du Comte » Alphonse de Poitiers pour un certain nombre de fiefs qui relevaient de la Châtellenie de Fontenay (4), lui rendait hommage — vers 1260 — pour « les vignes de Boisse », la *Cour* d'Econé, des terrages et des complants situés sur la paroisse de *Chaix* (5). Ce *Béraud*, dit B. Fillon, était le dernier représentant des seigneurs de Nalliers, fondus par les femmes dans les Chasteigners (6) ; il était mort en décembre 1274 ».

Au nombre de ceux pour lesquels il se porte garant (7), on remarque Jehan de Nalliers (8), Gillebert

(1) Cf. *ibid.*, p. 29. « Oliverius *Desire* de Rainerio abbati partem riveriæ meæ quæ voctur *Martreium* inter duas Vendeas. Actum apud Vuventum, anno millesimo centisimo quinquagesimo quinto » (1155). Voir également, p. 26, 122, 123, 124.

(2) « Beraudus de Nualle... Oliva filia Oliverii *de Sire*, uxor Beraudi » (*Cartul.* de l'Absie, p. 124).

(3) « Idem Beraudus partem mei maresii, quæ *intra meum fossatum* versus Vendeiam veterem eorum maresio mergitur, loco illius partis maresii sui quæ *extra fossatum istud* meo maresio sociatur, dedi Rainerio abbati. Testis *Ugo de Boisse* ».

(4) Cf. Bardonnet : *Hommages d'Alphonse de Poitiers* (1260), p. 20. « Dominus Beraudus de Nobiliaco est *homo ligius* domini comitis ».

(5) *Ibid.*, p. 21. En particulier pour le fief des *Champs-Béraud*.

(6) Sa fille — *Gérarde* — épousa vers 1260, *Tibaut Chasteigner*. (Voir ci-dessus, p. 565).

(7) On appelait *gariment* (de *garir*, protéger, garantir) une sorte de tenure féodale, dans laquelle un vassal, ayant aliéné une partie du fief à un tiers, rendait hommage, tant pour lui que pour l'acquéreur, au suzerain vis-à-vis duquel il se portait *garant*. (Voir *Coustumes de Poictou*, articles 30 et 94-99).

(8) Probablement un frère ruiné d'Aimeri Béraud, qui lui avait cédé la « dîme de Chaix » au titre de *gariment* : « decimam de Chaiquam *garit* Johanni de Nualle ». (Bardonnet : *loc. cit.*, p. 21).

Mgr de Lescure ne pouvait qu'approuver une telle munifience et le 30 janvier 1723, il désignait, comme chapelain de *Notre-Dame du Refuge*, Louis-Joseph de Rorthays (1)

Cette affaire réglée à la satisfaction de tous, Messire Chauviteau se trouva aux prises avec des difficultés autrement graves. Au cours de cet hiver 1722 (2), Barbâtre fut désolé par une terrible épidémie qui fit périr en peu de temps les deux cinquièmes de la population. On ne voyait partout que cadavres et cercueils ; on n'entendait plus que plaintes et gémissements ; trois fois par jour les cloches sonnaient le tocsin en signe de deuil. La malédiction divine semblait peser sur la paroisse... Tout à coup parut au presbytère Marguerite Palvadeau, de la Fosse, femme de 88 ans, qui osa braver l'âge, la saison, et les fatigues du chemin, pour venir présenter à M. le curé un livre portant les noms des saints les plus secourables dans les diverses calamités. Elle insista pour qu'un vœu fût fait à S. Sébastien, invoqué spécialement contre la peste. Le Pasteur agréa l'idée, la soumit aussitôt à ses paroissiens qui l'acceptèrent. Tous ensemble promirent à S. Sébastien de l'honorer toujours et de célébrer sa fête par des abstinences et par la prière. Le 20 janvier, de bon matin, le curé

L'enfant était vraisemblablement le petit-fils des époux de 1704. Deux autres enfants — des mêmes — furent baptisés, le 5 juin 1762 : Julie-Laurence-Antoinette (filleule de Laurent-Julien-Juste de Rorthays, frère de l'enfant) ; le 31 mai 1765 : René-Laurent-Louis, *fils posthume* (filleul de Joseph-Gabriel de Rorthays, frère de l'enfant).

Voir ci-dessous, p. 114 (en note).

(1) *Registres des collations* de Mgr Lescure.

(2) Communication de M. Aimé Thibaud, de Barbâtre, qui déclare (1904) tenir ces détails de deux nonagénaires qui étaient d'accord sur la date, pour l'avoir maintes fois entendue de leurs parents. Ils ont même ajouté que la dernière personne qui mourut du fléau était un nommé *Garnier*, de Barbâtre ; et d'après eux, treize ans plus tard (1735) commençaient les *volements* des sables qui chassèrent peu à peu les habitants du *bois du Paradis*.

Voir dans la *Sem. Cathol. de Luçon* (1883, p. 495) l'émouvant récit qu'a fait de cet événement, M. l'abbé Pontdevie.

dit sa messe devant la paroisse assemblée (1). Après le Saint Sacrifice on étendit sur l'église le drap mortuaire, et tous les hommes valides, pieds nus et en chemise, partirent en pèlerinage à St-Sébastien de Nantes, portant en tête la bannière paroissiale. Ils rapportèrent avec eux la statue du saint. L'épidémie cessa aussitôt et les Barbatrins commencèrent à reprendre courage et à renaître à l'espérance.

Après ce mémorable évènement M. Chauviteau continua durant une dizaine d'années encore, d'administrer la paroisse (2).

En 1733 — ou 1734 — il fut remplacé par Mre Jean Chaleil, sur lequel nous n'avons guère de renseignements (3) et qui eut pour successeur — vers 1741 (4) — Mre Simon-Pierre Segrestain. C'est lui qui fit procéder, en 1742, à l'inventaire des titres et papiers de la Fabrique. En 1745 — et 1746 (5) — il avait comme vicaire Mre J. *Boucheron*. En 1748 (10 octobre), un religieux — le P. H. *Nouël* (sic) baptisait Pierre-François, fils de

---

(1) La Guérinière était alors de la paroisse de Barbâtre. Depuis ce temps la fête du 20 janvier est, chaque année, fidèlement célébrée à Barbâtre.

(2) En 1732, son vicaire se nommait J. Benoît. Un mariage ayant été célébré (septembre 1732) à Noirmoutier, le certificat de publication est signé *Chauviteau*.

(3) Le 27 juin 1734, Messire Jean Chaleil bénit, à Noirmoutier, « la moyenne cloche », nommée Marie, par ordre de leurs altesses sérénissimes Monseigneur le duc Louis-Henry de Bourbon, prince du sang, et Madame *la duchesse Charlotte de Hertsfelt*, seigneur et dame de cette île, substitués par Remy Desmarest, écuyer, gouverneur et commandant pour le Roi, et Françoise Remelet ».

(Voir *Mélanges*, t. I, p. 420).

(4) En 1741 — à une date que nous avons oublié de noter — il signe, à Noirmoutier, *Segrestain*, curé de Barbâtre. Peut-être l'était-il depuis quelque temps.

(5) Voir aux registres. Le 26 juillet 1746, il mariait « Joseph Millet, sieur de la Bugeais, de la paroisse de Rocheservière, avec demoiselle Jeanne-Françoise Viaud ». Le 30 septembre 1749, Rémi-Julien Laheue, sieur des Airauds, sénéchal de Touvois, veuf de demoiselle Marie Fradet, de la paroisse de Machecoul, épousait, à Barbâtre, demoiselle Marie-Catherine Garnier.

Mre Charles Rousseau, sieur de Brillancheau, licencié-es-loix, lieutenant-major de la garde-côtes de l'île de Noirmoutier ». La même année, Mre Menanteau — probablement natif de Barbâtre — est ordonné prêtre et nommé vicaire à Aizenay (1).

Le 7 septembre 1752, Me Ch. Millaud, curé de Noirmoutier, présidait les obsèques de « messire Simon-Pierre Segrestain, curé de cette paroisse (2). Y assistaient M. Rivallin, vicaire de Barbâtre, le R. P. Hérard, prieur de la Blanche, M. Bossis, chapelain de l'Epine.

Le neveu du défunt — Mre Maurice-Mathurin Prioulleau prit aussitôt possession de la cure de Barbâtre. Il décéda dix ans plus tard à l'âge de 36 ans. Il fut inhumé, le 3 février 1763, par Mre Guyard, curé de Noirmoutier. Il avait eu pour vicaires, Messire Pierre Rivallin (qui mourut le 4 juillet 1756, âgé de 34 ans), puis Mre Guillet (dont il est question en 1762 (3).

Le 5 août 1764, l'évêque de Luçon — Mgr Jacquemet-Gaultier d'Ancyse — vint, au cours d'une tournée pastorale, visiter la paroisse de Barbâtre, laquelle avait alors pour curé — depuis le 26 février 1763 — Mre Pierre Bousseau. Le procès-verbal constate qu'il y avait à cette époque dans l'église un autel de S. Sébastien, et un autre de *N.-D. de Piété ;* et que la fabrique possédait des terres au bénéfice des vicaires. En 1767, le 1er mai, Mre Bousseau procéda à la bénédiction de trois cloches neuves, « en présence des principaux et de la moyenne

---

(1) Le 2 mai 1750, était inhumée — dans *l'église* — demoiselle Suzanne *Segrestain*, âgée de 51 ans. C'était probablement la sœur du curé de céans.

(2) *Rég. paroiss.* (à la date).

(3) Voir *ibid...* Parmi les actes qui figurent aux registres, on trouve le mariage de « maître François Adrien, de la paroisse de Noirmoutier, avec demoiselle Marie-Catherine Viaud (9 juillet 1753) ; celui de Jacques-Prosper Maublanc, sieur de la Chauvinerie, de la paroisse de Beauvoir, avec demoiselle Marie Viaud, veuve de François Adrien, capitaine de navire (22 février 1762).

Un registre (de 1751), à propos de la revue générale des chaussées de l'île, cite les noms de « Boucard et Raguideau, laboureurs fabriqueur et syndic de la paroisse St-Nicolas de Barbâtre.

partie des habitants. Le 3 février il avait présidé les obsèques de Mre le chevalier de Vaugiraud de l'Ogerie, âgé de 19 ans, (fils de Messire de Vaugiraud, chevalier, seigneur de Rosnay, des Sables-d'Olonne), trouvé noyé à la côte de Barbâtre, péri au naufrage de la *Flûte du roi David*, où il servait en qualité de garde de Marine. L'inhumation eut lieu en présence de MM. de Malvau de Vaumorand, lieutenant de vaisseau en second sur le dit navire, et de Saint-Hippolyte, officier du département de Rochefort, qui ont dit bien reconnaître le dit sieur de Vaugiraud ; en présence aussi de nobles hommes Charles Rousseau de Brillanchaud, aide-major de la garde côte de cette île, et Jacques Maublanc Chauvinerie, ancien capitaine, les deux de cette paroisse (1). »

A la fin du registre de 1768 (2), on lit, de la main du curé : « Cette dernière année est remarquable par plusieurs évènements que j'ay cru devoir transcrire à la postérité : 1° la réunion de l'île de Noirmoutier à la couronne de France, par la vente que Monseigneur le prince de Condé, seigneur de la ditte isle en a faite au Roy... 2° l'accident de la *grèle* arrivé le 27 de juin... ; 3° le changement des livres de l'église (missel et rituel) ; 4° l'emplette que cette fabrique a faitte, cette année, de la croix de procession et du grand ciboire faits par le sieur Payneau, orfèvre aux Sables-d'Olonne (prix 788 livres environ pour la croix et 200 pour le ciboire).

Le 3 septembre de l'année 1780 eut lieu à Barbâtre l'inauguration d'un nouveau cimetière, construit par les soins de tous les habitants. L'ancien avait été interdit par Mgr de Mercy — évêque de Luçon — conformément à la déclaration du Roi du 4 mai 1776. Cet ancien cime-

---

(1) Le même jour il y eut plusieurs autres sépultures de noyés.

— Martuy, originaire de Nancy, passager sur le *David*, âgé de 22 ans, trouvé noyé à la Fosse ; — un étranger, trouvé noyé à la Fosse, et jugé comme devant être le sieur La Tour, chirurgien-major du *David*, tant à cause du signalement laissé par les officiers du bord qu'à ceux de certains instruments trouvés sur lui... » etc.

(2) Le 15 novembre 1768, eut lieu le mariage de Philippe-Dieudonné Bossis, capitaine de navire, âgé de 32 ans, avec Anne Palvadeau.

tière était situé au lieu où se trouvent actuellement la mairie et la place et s'étendait probablement jusqu'à la partie N.-E. de l'église.

Le curé de Barbâtre était toujours M^re^ Bousseau. Il devait rester jusqu'au moment, où, ayant refusé de prêter un serment que sa conscience réprouvait, il dut quitter sa paroisse et prendre le chemin de l'exil.

Chapitre IV

La période révolutionnaire (1)

Esquisser la haute figure de M^re^ Bousseau, c'est en même temps retracer l'histoire religieuse de Barbâtre pendant un demi-siècle. On peut dire que, depuis 1763 jusqu'à sa mort, il demeura fidèlement attaché à sa première paroisse. Vingt-cinq durant, il s'appliqua à instruire ses fidèles, à les préparer à la grande épreuve qu'il voyait venir. Au cours de l'affreuse tourmente, il les soutint, malgré la distance, de ses conseils et de ses prières. L'orage à peine calmé, il se hâta de revenir pour les consoler et ranimer leurs espérances. Quand il mourut (1816), l'île entière fut en deuil.

M. Pierre Bousseau naquit, à Bazoges-en-Paillers, le 7 décembre 1734. Son père, M^e^ Eusèbe Bousseau y exerçait la charge de procureur fiscal. Cette famille, d'origine modeste, comptait alors parmi ses membres un artiste renommé, Jacques Bousseau, « premier sculpteur du roi d'Espagne, Philippe V » (2). Un frère de Jacques

---

(1) Il y aurait lieu de consacrer un chapitre spécial à l'histoire de Barbâtre pendant la Révolution. Un grand nombre de ses enfants périrent dans les combats qui furent livrés sur les côtes ; d'autres furent immolés sans pitié, victimes de la barbarie antireligieuse. Nous n'en parlerons ici qu'incidemment, préférant incarner cette période dans la personne de celui qui fut, plus que tout autre, leur pasteur.

(2) Sur Jacques Bousseau — né à la Crêpelière de Chavagnes-en-Paillers, le 17 mars 1681, fils de Jacques et de Marie Dronneau, laboureurs ; élève — à Paris — de Nicolas Coustou, pensionnaire de l'Académie de France à Rome ; membre de l'Académie des Beaux-Arts ; auteur d'œuvres remarquables en France et en Espagne, où il mourut en 1740 — cf. C.

— Jean — avait embrassé la carrière ecclésiastique et exerçait le ministère paroissial à Saint-Sulpice-le-Verdon (1). Pierre (que nous croyons leur neveu) crut devoir suivre l'exemple de ce dernier. Il quitta le Séminaire de Luçon pour aller achever, à Paris, ses études théologiques. Après avoir suivi les cours de Sorbonne — où il eut pour condisciple M. Gabriel-Laurent Paillou, le futur évêque de la Rochelle — il revint dans le diocèse avec le grade de bachelier, et fut nommé professeur de philosophie au Séminaire de Luçon.

En 1759, il reçut sa nomination de vicaire à Saint-Philbert de Noirmoutier, qui avait alors comme curé Mre Christophe Guyard, licencié en théologie, ancien professeur de rhétorique au collège de Château-Gontier. Le décès de Mre Prioulleau (3 février 1763) ayant rendu vacante la cure de Barbâtre, le prieur de la Blanche — Dom Maximilien Vermond — collateur des cures de l'île, y fit nommer le jeune abbé Bousseau (14 février 1763). Installé, le 26 février suivant (2), le nouveau curé résolut de déployer tout son zèle en faveur d'une paroisse plus foncièrement religieuse que celle qu'il venait de quitter.

Nous avons vu plus haut que, dès l'année suivante, il avait reçu la visite de Mgr l'évêque de Luçon, et noté quelques actes de son ministère. Ce qu'il convient d'ajouter ici c'est la sollicitude avec laquelle il veilla sur ses paroissiens pour écarter d'eux la contagion des *idées nouvelles*, et suivant le mot d'un historien, « grâce

---

Gourraud *(Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, 1876. L. Brochet *(La Vendée à travers les âges.* t. II.). P. Rambaud *(Archives historiques du Poitou,* t. XLIII). R. Crozet *(Revue du Bas-Poitou,* 1944).

(1) Il fut curé de cette paroisse de 1710 à 1723, puis fut mis en possession de la cure de la Meilleraie. En 1715, il reçut de son frère, alors à Rome, des reliques de S. Gaudence et de S. Restitut, qu'il partagea avec le curé de Chavagnes. Sur les cérémonies auxquelles donna lieu la réception de ces reliques, voir *Chroniques paroissiales* (t. IX, p. 415-417).

(2) Le procès-verbal est signé : *Bousseau,* curé de Barbâtre. — *Guyard,* curé de Noirmoutier. — *Fr. Garcin,* prieur des Jacobins de Beauvoir. — *Guillet,* vicaire de Barbâtre. — *Jos. Maublanc.* — *Goupilleau,* not. apostol.

à lui son troupeau fut préservé du poison révolutionnaire qu'une loge maçonnique répandait autour d'elle ». Il vit partir avec douleur les Bernardins de l'abbaye Blanche, expulsés de leur monastère en novembre 1790 (1).

Lorsque le clergé de l'île fut mis en demeure de prêter le serment constitutionnel — contrairement au vicaire de Saint-Philbert, l'abbé Maublanc, qui n'hésita pas à le faire (2) — le curé de Barbâtre s'y refusa ainsi que M. Isidore Deshayes, son vicaire, et le chapelain de l'Epine M. François Paul Payrault, originaire de la Bruffière (3).

Il fit plus, il s'opposa nettement au nouveau curé constitutionnel de Noirmoutier (4). Cette attitude lui valut d'être dénoncé aux administrateurs du district de Challans. Un mandat d'amener fut aussitôt lancé contre lui et ses confrères *non-conformistes*. On les conduisit à Challans, puis à Fontenay. « En tête de la liste des

---

(1) Leurs biens confisqués avaient été vendus en février 1791. Le prieur Dom Abraham Graux avait d'abord accepté de prêter le serment et l'avait même conseillé aux ecclésiastiques de l'île ; mais dès que fut arrivée la lettre de l'évêque de Luçon qui le désapprouvait, ils se retractèrent, sauf un seul (voir A. Baraud : le *Clergé vendéen*... t. II, p. 317 et 430-432).

(2) Le curé M. Jacques Guyard — neveu et successeur de Mre Christophe Guyard — avait promis de faire le serment ; mais en avril 1791, il ne l'avait pas encore prêté, malgré les instances de la municipalité. Sur l'attitude odieuse du district de Challans à l'égard de ce prêtre âgé et infirme, qui devait bientôt mourir (28 sept. 1792) ; cf. A. Baraud, *loc. cit.*, t I, p. 236-238. Détail typique : il fut enterré par son ancien « élève et ami », l'abbé Maublanc, devenu, à sa place, curé assermenté de Noirmoutier.

(3) Ces deux derniers avaient-ils cédé aux suggestions de D. Graux ? Le fait paraît certain. Quant à M. Bousseau, s'il le prêta, ce dut être avec les restrictions qu'il ne s'étendait pas aux choses spirituelles. — M. Payrauld avait été vicaire à Noirmoutier (1764-1770) ; il était chapelain de l'Epine depuis 1771.

(4) Le *seul* qui persista dans son attitude — M. Maublanc — fut en effet élu curé de Noirmoutier. Du reste il mourut peu de temps après.

prêtres qui déclarèrent vouloir s'embarquer aux Sables à destinations de l'Espagne — dit l'abbé Pontdevie (1) — figure M. Bousseau. Toutefois, sur sa requête et par condescendance pour son âge (2), le Département lui permit d'aller s'embarquer à Nantes. » Il s'y rendit, accompagné de son neveu Victor Morand (curé de Saint-Jean-de-Monts) (3), de son vicaire et du chapelain de l'Epine. Ils prirent passage sur un navire en partance pour la Hollande. De là ils gagnèrent la Westphalie et se fixèrent dans la région de Clèves.

M. Bousseau fut pendant cinq ans sans recevoir des nouvelles de sa paroise. Une fois pourtant, il avait tenté de correspondre en s'adressant à un de ses anciens paroissiens — Rousseau, sieur de Brillancheau, qui résidait alors à Saint-Hermand (4). — Mais sa missive était restée longtemps sans réponse. Enfin lui parvint une longue lettre — venue on ne savait comment de Barbâtre — qu'il lut avec une joie mêlée de douleur et à laquelle il répondit aussitôt.

Cette épitre — qu'il n'est pas téméraire de rapprocher par endroits de celles qu'écrivit, en pareilles circonstances, le grand Apôtre — a été publiée intégra-

---

(1) *Dans la Semaine Catholique de Luçon* (mars-juillet 1883), M. Pontdevie a publié sur M. Bousseau une série d'articles auxquels nous empruntons maints détails.

(2) Il était presque sexagénaire. La loi du 26 aôut exceptait de la déportation les sexagénaires et les infirmes ; mais elle les obligeait à se *réunir* au chef-lieu du département. Quelques-uns bénéficièrent (?), au début, « d'embarquements volontaires ».

(3) Sur M^re^ Pierre-Victor Morand, né en 1756, curé, à 33 ans, de l'importante paroisse de Saint-Jean-de-Monts, réfugié en Allemagne ; remis, en 1800, en possession de son ancien poste, et fondateur de *l'école impériale* de St-Jean-de-Monts, voir A. Baraud : *loc. cit.* t. II, p. 426-429.

(4) Réuni depuis à Sainte-Hermine. — Au P.-V. de prise de possession de la cure de St-Philbert de Noirmoutier par M^re^ Christaphe Guyard (3 mars 1758) figure « noble homme Charles Rousseau, sieur de Brillancheau, lieutenant major de la garde côte de l'Ile de Noirmoutier ». Etait-ce le même ? ou son fils ? (Voir ci-dessus p. 115 et 116).

lement par l'abbé Pontdevie en 1883 (1). Nous croyons devoir en donner ici de larges extraits.

A Billerbeck en Westphalie, environ à 300 lieues de chez vous, 23 juin 1797.

Vendredi soir, j'ai reçu la copie de la lettre que vous m'avez écrite dans ce pays-ci. Jusqu'à ce jour je m'étais fait violence et j'avais gardé envers vous le silence le plus rigoureux... La crainte de vous nuire et d'augmenter encore vos malheurs, sans pouvoir vous donner aucune consolation, avait réprimé mes désirs et retenu ma plume. Renfermant dans mon cœur déchiré mes peines,... j'offrais tous les jours pour vous mes prières au Dieu de miséricorde et à sa sainte Mère, le refuge et la protection des affligés.

Les papiers publics ne m'avaient appris qu'une partie de vos maux (2) ; mais ma tendresse pour vous ne m'en faisait que trop justement supposer bien d'autres...

---

(1) *Sem. Cathol.* de Luçon (avril-juin 1883).

(2) « Lorsque les troupes républicaines entrèrent dans l'île (2 janvier 1794) on les fit souvenir de la part que les habitants de Barbâtre avaient prise à la cause des Vendéens (12 octobre 1793). Elles se montrèrent sans pitié... A Barbâtre et à Noirmoutier, dans les trois ou quatre premiers jours seulement de la prise de l'île, il y eut 1.500 victimes. Un des généraux avait à son service un hussard nommé Félix... Ce monstre donna la mort à plus de 20 chefs de famille de la paroisse de Barbâtre ». (Piet : *Recherches sur Noirmoutier*).

Le comité de salut public avait ordonné « de reprendre l'île ou de l'engloutir dans la mer ». Une commission militaire perpétra d'ignobles massacres... Noirmoutier devint « l'île de la Montagne ».

« Le 2 janvier 1794, l'armée républicaine entrait dans les villages de la Frandière et de la Fosse, tuant tous les hommes qu'elle pouvait découvrir, pillant les maisons, emportant le linge, les objets de valeur, tuant les bestiaux dans les écuries, brûlant les habitations... Toutes les maisons de Barbâtre qui se trouvaient entre le chemin et les champs furent démolies. Le drapeau républicain flottait au clocher de l'église, qui elle aussi eut beaucoup à souffrir. Ceux des Barbatrins qui avaient des amis à Noirmoutier et avaient pu obtenir des cocardes tricolores furent épargnés... Mais le pil-

Au mois de janvier, ne pouvant plus me contenir, j'écrivis à quelqu'un de Saint-Hermand, près Luçon, que vous connaissez et qui lui-même vous connaît tous... Je suis encore sans réponse. Ce silence auquel je ne m'attendais pas n'a fait que me confirmer dans l'opinion que le moment favorable n'était pas encore venu... Enfin, le voilà donc venu ce moment favorable si longtemps désiré (1) ! Je reçois enfin de vos nouvelles et vous m'engagez à vous donner des miennes...

Je vous supplie d'abord de communiquer ma lettre, autant qu'il vous sera possible, à tous mes infortunés paroissiens, que je regarde tous comme mes enfants en J.-C.... Je les connais tous par leurs noms et surnoms ; leur demeure, leur figure même, rien ne m'a échappé. Absent seulement de corps, mon esprit et mon cœur sont encore avec vous...

Je n'ai pu, mes enfants, m'empêcher de frémir d'horreur quand mes yeux sont tombés sur la liste des morts. Que de sang, grand Dieu ! que de victimes (2) !.. Je partage vos regrets et votre juste douleur... Je suis ami, père et pasteur ! Ah ! mes chères brebis, que ne m'a-t-il été donné de vous administrer au moins les consolations spirituelles dans un moment si critique et si répugnant à la nature ! Cependant, mes Frères, ne nous laissons pas abattre par la douleur !... Souvenons-nous que nous sommes chrétiens et catholiques... Elevons nos

---

lage continuait... Plus tard, par un caprice cruel des vainqueurs, les femmes de Barbâtre furent employées à creuser un vaste trou, près du passage de Fromentine, pour y être enterrées. La fosse était à peine creusée que les ordres changèrent. Les pauvres femmes se rendirent processionnellement, chapelet à la main, à la chapelle N.-D. du Refuge pour remercier Dieu de les avoir protégées ». (Notes de M. Aimé Thibaud, de Barbâtre).

(1) Après les élections de mai 1797 et le rapport du 29 prairial sur la police des cultes, on espérait voir bientôt finir l'ère des persécutions ; on annonçait la prochaine rentrée des prêtres exilés. Ces espoirs allaient être bientôt déçus par le coup d'Etat du 18 fructidor.

(2) Voir Troussier : *Noirmoutier pendant la Révolution* (Ann. de la Soc. d'Emulat. de la Vendée, 1929-1930).

âmes !... La Sainte Ecriture nous dit formellement que ceux qui meurent dans le Seigneur et pour le Seigneur ne paraissent mourir qu'aux yeux des insensés, et qu'aux yeux de la Foi, ils ne font que passer d'une vie fragile et périssable à une vie glorieuse et immortelle (1).

Adorons le Dieu, infini dans ses bontés, mais terrible dans sa vengeance et qui n'a pas épargné son propre Fils pour la satisfaire (2). Soumettons-nous à sa sainte volonté ; craignons surtout d'irriter sa justice par nos plaintes et nos murmures... Hélas ! nous ne sommes plus maîtres du passé ; ... mais que le reste de nos jours soit entièrement employé à réparer nos égarements et à en faire pénitence. Une vie plus sainte à l'avenir, plus conforme aux lois de l'Evangile, est le seul tribut qu'il exige de nous, le seul qui puisse être agréable à ses yeux...

Ouvrons enfin les yeux, portons nos regards vers le Ciel. Là est notre patrie et notre seul bonheur ! Voilà le seul but pour lequel il nous a créés et que nous ne devons jamais perdre de vue...

Depuis que je suis en Allemagne, ma santé est aussi bonne que jamais... je n'ai pas un seul accès de goutte. Sans le désir de m'unir à vous je serais content ; mais sans vous je ne puis l'être. Souvenez-vous surtout — et c'est un point capital — que Dieu nous ordonne absolument l'entier et généreux pardon des ennemis quels qu'ils soient, l'oubli des injures même les plus atroces et nous prescrit la charité envers nos frères. « Priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient », nous dit J.-C. (3) Souvenez-vous que le Père commun de tous les hommes fait luire son soleil sur les méchants, comme sur les bons, et que nous devons dire tous les jours : « Pardonnez-nous comme nous pardonnons »... Sans cela nous ne sommes chrétiens que de nom...

Je prends toute la part possible aux heureuses nouvelles rapportées dans votre lettre... Mille compliments

---

(1) Lib. Sap. cap. III.
(2) Ep. aux Rom., VII, 32-33.
(3) Ev. de S. Math. V. 44-46.

de ma part à votre famille, à celles de MM. Viaud (1) et Bouteau (2). Ces noms et ces personnes sont bien chers à mon cœur. Les nouvelles d'Espagne et d'Angleterre me flattent et m'affligent. Je regrette sincèrement MM. Viaud (3) et Grondin (4). Quand vous écrirez dans ces pays faites mention de nous à nos pauvres confrères. Si vous voyez M. Gergaud (5), faites-lui mille compliments de ma part. Je vous recommande tous à ses soins.

Qu'on ne retarde que le moins possible à me répondre.

Voici mon adresse, qu'on la suive exactement

A Monsieur Benhem
aubergiste du *Lion Rouge*
Elten, province de Gueldre, par Clèves.

---

(1) Cette famille s'était très anciennement répandue dans l'île. Celle de Barbâtre, surtout composée d'hommes de loi et de bourgeois aisés, offrait des alliances avec les Macé de la Barbelais, les Jolly de la Gabinière, les Dorineau, etc. Le premier Viaud dont le nom se trouve sur les registres paroissiaux est *Pierre,* né en 1657, marié en 1695, à Jeanne Palvadeau. Il eut deux fils. L'abbé Pierre Viaud (cf. ci-dessous) était son petit-fils.

(2) La famille Bouteau habitait Noirmoutier. L'abbé Pontdevie fait observer que le « compliment » s'adresse au père du chapelain de la Barre.

(3) Sur M. Pierre Viaud — né à Barbâtre en 1727, vicaire, puis curé à la Chapelle-Palluau (où il fonda un petit collège et fut le premier maître de Mgr Coupperie) ; plus tard prêtre habitué à Noirmoutier, puis à Nantes, déporté en Espagne pour refus de serment, décédé en septembre 1795 — cf. A. Baraud, le *Clergé vendéen* (t. Ier, p. 403-404). Son petit-neveu fut plus tard curé de Saint-Gilles.

(4) Vicaire de Barbâtre (de 1780 à 1792), rétracta le serment qu'il avait d'abord prêté et s'embarqua pour l'exil. On suppose (d'après cette lettre) qu'il mourut en Angleterre.

(5) Sur M. André Gergaud — originaire de Nantes (24 avril 1749), curé de Beauvoir-sur-Mer en 1777, qui refusa le serment, se réfugia à Nantes (où il se tint caché pendant la Terreur), et profita de l'accalmie de 1797 pour revenir en sa paroisse — cf. A. Baraud (*loc. cit.*, t. II., p. 267-272) « Avant le retour des prêtres, de l'île, — dit M. Pontdevie (*Sem. cathol.* 1883), il vint à Noirmoutier où il suppléa la

Le pasteur exilé obtint-il la réponse souhaitée ? Le document n'a pas été retrouvé, non plus que la lettre à laquelle répondait M. Bousseau.

Un mois plus tard — en juillet 1797 — peut-être à sa demande, une tentative fut faite par le citoyen Cagne — receveur du timbre à Saintes — pour le faire revenir d'exil. Mais les administrateurs de la Vendée n'expédièrent pas (négligence ou mauvaise volonté ?) les pièces demandées. Au surplus, ce contre-temps eut peut-être d'heureuses conséquences pour lui. Bientôt éclata le 18 fructidor qui ramena les odieuses persécutions et expédia par milliers les ecclésiastiques sur les pontons de la Charente ou dans les marais de la Guyane.

Après le 18 brumaire, Noirmoutier vit revenir ses prêtres. Le premier qui y débarqua — dans les derniers mois de 1800 — fut M. Bousseau. Il ramenait avec lui son vieux compagnon d'exil M. Fr. Payrault, lequel mourut peu après (27 avril 1801). M. Bousseau, qui l'enterra et dressa l'acte de sépulture, ajouta à sa signature « *curé dans* l'île de Noirmoutier ».

Tous rentrèrent, M. Bouteau (ancien chapelain de la Barre, futur vicaire général de Luçon) (1), et plusieurs prêtres originaires de Barbâtre, notamment les deux frères Dugast (2) et les deux abbés Pal-

---

cérémonie de baptême à de nombreux enfants », (en particulier à Rose-Virginie Pelletier, la future Sainte *Marie-Euphrasie,* fondatrice du *Bon-Pasteur* d'Angers). Voir égal. J. Rousseau *(Revue du Bas-Poitou,* 1934).

(1) Sur M. Jean-François Bouteau — né à Noirmoutier, le 17 avril 1764, vicaire à Saint-Martin-de-Brem, puis chapelain de la Barre-de-Monts (1790), exilé pour refus de serment, rentré dans le diocèse en juillet 1800, et chargé de la paroisse de Barbâtre ; puis curé de St-Martin-de-Brem (1804) et nommé — dans des circonstances assez curieuses — par Mgr Soyer, vicaire général de Luçon (1824) — voir A. Baraud, *ibid.,* p. 99-101. C'est de son père que M. Bousseau parle plus haut dans sa lettre.

(2) *Jean-François* (né le 9 mars 1755), curé d'Angles, exilé, curé de Ste-Cécile (1801), puis d'Angles, mort en (1827) à Saint-Cyr-en-Talmondais, chez son frère *Jacques-Clément.* Celui-ci (né le 23 nov. 1761), curé de St-Cyr, exilé pour refus de serment, revenu en 1801 à Noirmoutier, se vit confier, par

vadeau (1). Seul prêtre au début « dans l'île », — où il exerça le ministère de la pointe de l'Herbaudière au goulet de Fromentine, confessant, catéchisant, suppléant les cérémonies du baptême à 60 à 80 enfants, le même jour, comme il lui advint, le 4 janvier 1801, dans l'église de Noirmoutier (2) — M. Bousseau eut bientôt des auxiliaires et des collaborateurs (3). Au mois de mars 1803, il fut nommé curé de Noirmoutier.

Il devait y rester jusqu'à sa mort (5 juillet) 1816. Malheureusement les attaques de goutte qui l'avaient éprouvé à Barbâtre et qui avait cessé durant l'exil, recommencèrent plus fréquentes et plus pénibles. « La maladie fit bientôt de tels progrès qu'il lui fut souvent impossible de monter au saint autel et qu'il dut demander l'autorisation de confesser dans son salon (4). Parfois il se faisait porter le dimanche à l'église. Au sortir de la messe, sous le porche, on s'attroupait autour de lui, on lui baisait les mains, on s'inclinait sous sa paternelle bénédiction...

Avant de quitter cette vénérable figure, qu'on nous permette de rappeler le triple événement qui, au cours de l'année 1808, vint réjouir le cœur de M. Bousseau et marquer une grande date dans les annales de l'île. En mars (le 3) la cérémonie solennelle où furent exaltées — à l'occasion du transfert des corps de Mme d'Elbée et

---

Mgr Paillou, son ancienne paroisse. (Cf. *ibid.*, p. 201-210). Les deux frères Dugast durent leur vocation à M. Bousseau.

(1) *Jacques-Nicolas*, né à Barbâtre le 21 novembre 1737, curé de Bouildroux, puis de Mouilleron-en-Pareds ; exilé en Espagne (9 sept. 1792) ; nommé à son retour curé de Thouarsais et de Bouildroux. *Aimé*, frère du précédent, né à Barbâtre en 1751, vicaire de Noirmoutier en 1790 ; déporté pour refus de serment. En 1802, vicaire de Barbâtre ; en 1804, curé du Fenouiller ; décédé en 1809.

(2) Voir Portais : *Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier*, t. I., p. 40-41, et Pontdevie : *Sem. Cathol.* 1883.

(3) Entre autres MM. Jean-François Bouteau, qui desservit Barbâtre ; J.-J. Moizeau, vicaire de Noirmoutier (1802-1811) ; F. Goupilleau, ancien curé du Fenouiller ; plus tard MM. P.-M. et B. Dorion ; Le Roy, qui sera, en 1818, curé de Barbâtre, etc.

(4) Portais : *loc. cit.*, p. 50.

de Mme Mourain — les victimes des fureurs révolutionnaires (1). En avril, la visite pastorale de Mgr l'Evêque de la Rochelle (2). En octobre (le 22) l'ouverture d'une école, confiée aux Filles du P. Baudouin (3).

En recevant son ancien condisciple du Séminaire et de la Sorbonne devenu son évêque, le curé de Noirmoutier, l'ancien curé de Barbâtre, avait entonné le *Nunc dimittis*. La Providence lui ménageait encore huit ans d'épreuves avant de lui donner la récompense promise aux fidèles serviteurs.

Chapitre V

Les faits contemporains

Parmi les ecclésiastiques qui assistaient à la réception de Mgr Paillou se trouvaient assurément M. Deshayes, le nouveau curé de Barbâtre, et M. Aimé Palvadeau, son vicaire ; le premier, compagnon d'exil de M. Bousseau, l'autre son ancien élève (4).

M. Isidore Deshayes administra la paroisse depuis 1804 jusqu'en 1818, et travailla à relever les ruines-matérielles et morales — accumulées par la Révolution (5).

---

(1) Cf. Pontdevie : *loc. cit.*

(2) « Le vieux curé — dit l'abbé Pontdevie — se fit porter sous le porche de son église. A l'arrivée du prélat, il se leva de son fauteuil et, debout entre deux hommes soutenant ses bras paralysés, il complimenta en termes émouvants son ancien condisciple devenu son évêque : Que les années de votre vie se renouvellent bien longtemps encore comme la jeunesse de l'aigle pour le bonheur de votre diocèse ! Pour moi, mon âge et mes infirmités m'avertissent que je ne reverrai plus votre Grandeur... Mais, puisque Dieu m'a accordé de voir encore le *Salut d'Israël*, je mourrai satisfait, demain peut-être, en redisant le cantique de Siméon ».

(3) Voir A. D. Poirier : *La R. M. Saint-Benoît*, p. 183, et 200-201 et Portais : *loc. cit.*, p. 54-55.

(4) Voir ci-dessus, p. 126, note 1.

(5) M. Isidore-Jean Deshayes, né le 11 décembre 1757, vi-

Il eut pour successeur M. Le Roy, qui fut curé de Barbâtre du 8 août 1818 au 23 octobre 1838 (1). Celui-ci continua la restauration de l'église, commencée par son prédécesseur (2). C'est sous son pastorat que la chapelle de la Guérinière fut érigée en succursale (3). Cette séparation causa un grand trouble à Barbâtre. M. Le Roy en éprouva un vif chagrin, qui ne contribua pas peu à abréger ses jours.

Après M. Joseph Pérocheau (décembre 1838-avril 1843) (4), M. Marie-Jacques Huvelin fut nommé curé de Barbâtre. Né à la Gaubretière le 17 avril 1814, ordonné prêtre le 8 juin 1838, M. Huvelin avait été vicaire à St-Christophe-du-Ligneron, puis (6 décembre 1840) à St-

---

caire à Barbâtre à la Révolution, s'exila en Westphalie et revint dès 1801 à la Barre-de-Monts ; sa première signature sur les registres paroissiaux de Notre-Dame est suivie de l'indication « desservant de la Barre » (12 mai 1803) ; le 31 mai, il s'intitule « desservant de Notre-Dame ». Il fut remplacé à N. D. par M. Palvadeau. C'est alors qu'il fut nommé curé de Barbâtre *(Note communiquée par M. le Dr J. Rousseau)*.

(1) Nous ne possédons aucun renseignement sur ses origines et sa carrière antérieure.

(2) En grande partie détruite en 1793, l'église fut relevée en 1801.

On lit dans un rapport de l'an X (1802) : « Trois édifices servent au culte. A Noirmoutier et à Barbâtre ils sont *nouvellement établis* et en bon état. Au village de l'Epine, les habitants s'occupent à le réédifier ».

(Voir *Mélanges* t. Ier, p. 601).

En 1828, l'édifice fut allongé de 17 pieds. Cette même année fut bâti le clocher. Le tour mesure 41 pieds et la flèche 46 ; la croix non comprise.

En 1808, 500 francs avaient été accordés pour le presbytère de Barbâtre.

(3) De fait ce ne fut qu'après son décès que la séparation devint officielle. Voir ci-dessus, p. 101.

(4) Né, le 19 avril 1809, aux Sables-d'Olonne, ordonné prêtre le 21 avril 1832 ; vicaire aux Brouzils, puis chapelain à l'Herbergement (1835-1837) ; voir *Chroniq. paroiss.*, t. VIII, p. 316) ; desservant de Venansault (1837) ; curé de Barbâtre (6 décembre 1838) ; curé du Gué-de-Velluire (12 avril 1843) ; aumônier de l'hôpital de Napoléon (1856) ; décédé le 8 juillet 1879.

Le Gérant : H. Rezeau.